



**PRÉAVIS MUNICIPAL**

**28/2023**

**INSTALLATION ET FOURNITURE DE L’AFFICHAGE NUMÉRIQUE FRONTAL (ANF)  
DANS LES SALLES DE L’ÉCOLE « EN PRAZ CORBET »**

**DEMANDE DE CRÉDIT D’INVESTISSEMENT**

Municipal responsable : M. Yvan Laurent

**Installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF)  
dans les salles de l'école « En Praz Corbet »**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **Préambule**

À la suite de l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires du 29 avril 2020, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a adressé aux communes et Associations scolaires intercommunales un courrier daté du 8 janvier 2021 relevant la nécessité de procéder à l'installation d'équipements d'affichage numérique frontal (ci-après ANF).

Par son courrier du 22 juin 2021, la Conseillère d'Etat, Mme Cesla Amarelle, alors cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, nous a informés sur le déploiement de l'éducation numérique dans les établissements de la scolarité obligatoire. Elle a par ailleurs donné quelques précisions concernant la standardisation des équipements informatiques, la répartition des coûts ainsi que les modalités de commande de ces équipements.

Ces différentes informations découlent de l'accord trouvé au printemps 2020 avec l'Union des Communes Vaudoise (UCV) et l'Association de Communes Vaudoises (AdCV).

L'éducation numérique repose notamment sur la fourniture et l'installation de quatre éléments d'équipements nécessaires et complémentaires :

- les affichages numériques frontaux (ANF),
- les boîtiers de diffusion vidéo et sonore sans fil,
- les équipements individuels (tablettes),
- les antennes wifi.

Le fonctionnement de ces équipements ne va pas sans le déploiement d'un réseau de câbles informatiques destinés à véhiculer les flux de données vers les locaux d'enseignement concernés. Une alimentation électrique (230V) de ces équipements est également à installer.

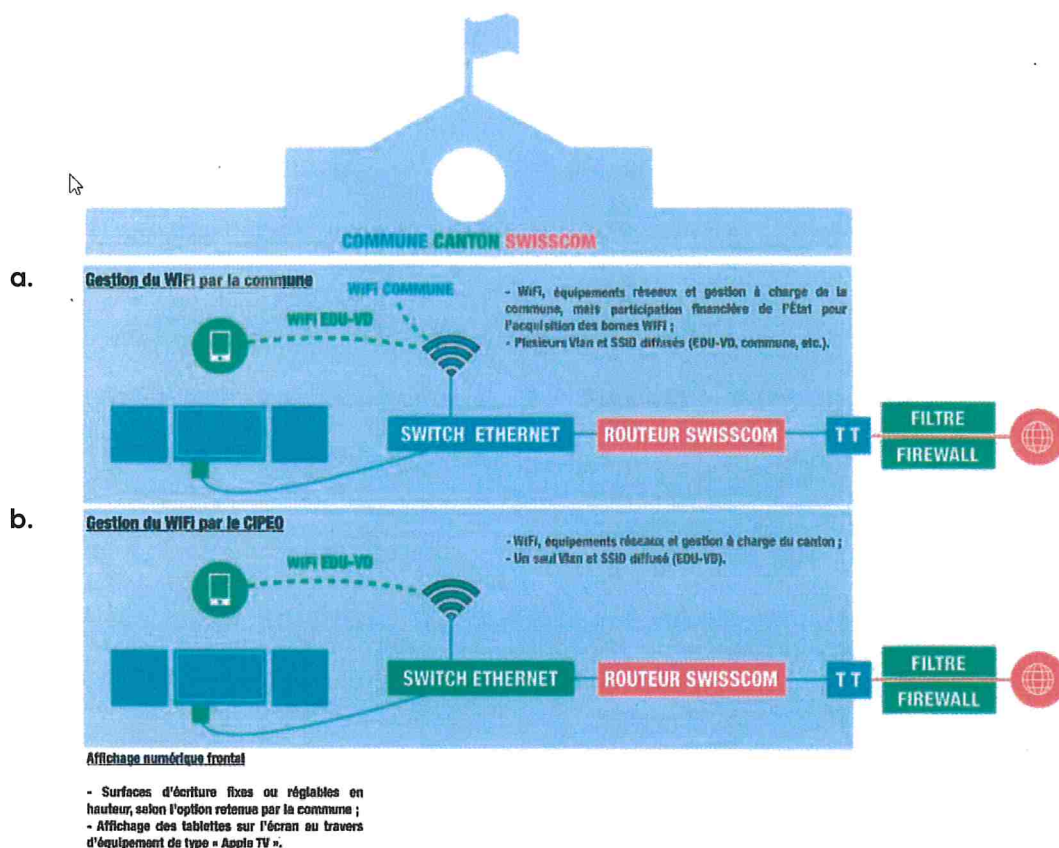
./.

## Installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF) dans les salles de l'école « En Praz Corbet »

### Descriptif du projet

#### Principe de gestion du réseau informatique

A ce jour, le réseau est exploité par le Canton. N'ayant pas l'intérêt d'une exploitation de ce réseau à l'usage de la commune, une fois celui-ci installé, le choix de la Municipalité a été de confier sa gestion au CIPEO<sup>1</sup> (voir lettre **b.** ci-dessous) :



*Principe de gestion des réseaux informatiques exploités  
communément par les communes et le Canton (a.) vs le Canton seul (b.)*

### Descriptif des travaux d'installation

Les travaux consistent à équiper, avec 3 prises informatiques et 2 prises électriques, selon les configurations, les locaux suivants :

- **sous-sol** : 1 salle de rythmique,
- **rez** : 2 salles de classes, 1 salle de psychomotricité, 1 salle des maîtres, 1 cuisine-dégagement et 1 bibliothèque,
- **étage** : 5 salles de classes, 1 salle de couture et 2 salles de dégagement.

./.

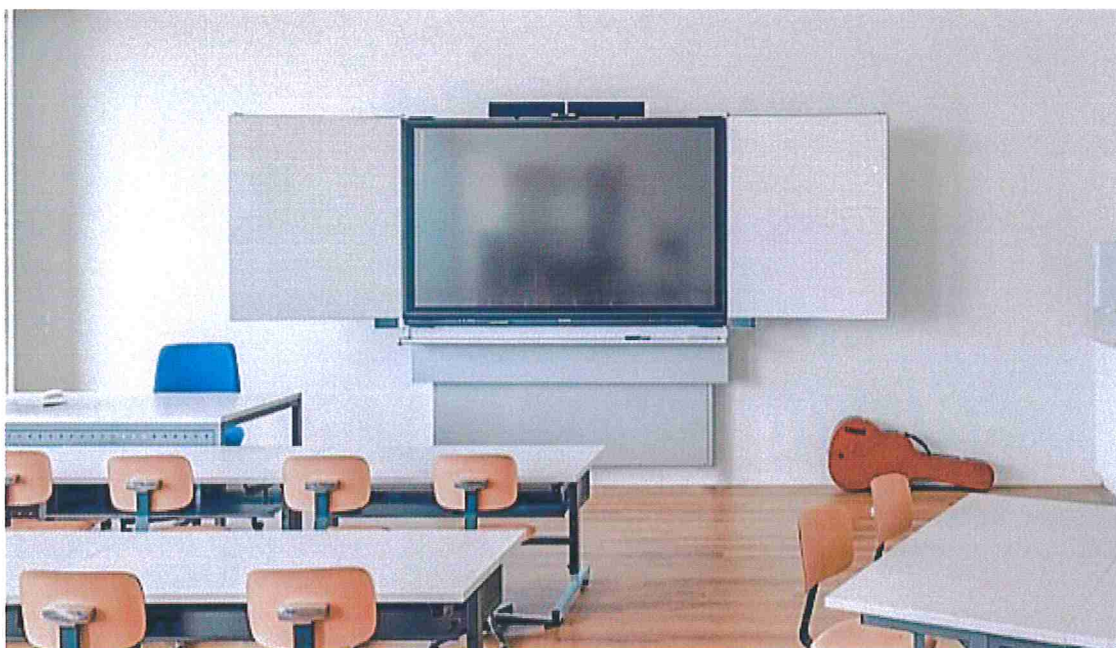
<sup>1</sup> Centre de l'informatique pédagogique de l'enseignement obligatoire

## Installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF) dans les salles de l'école « En Praz Corbet »

---

### Modalités de fixation des ANF

Les 7 ANF remplaceront les tableaux noirs actuels. Leur remplacement devra être réalisé par la pose de nouveaux tableaux.



**ANF intégré à un tableau** (dimensions du tableau : 200/400 cm x 120 cm)  
Ecran ANF PROMETHEAN ActivPanel 4K V9 Vaud 86" (diagonale : 218 cm)

Deux supports mobiles individuels avec ANF sont également prévus pour l'installation d'ANF dans les locaux où une installation fixe n'est pas souhaitée (salle de Rythmique, salle de psychomotricité, salle des maîtres, cuisine-dégagement, bibliothèque, salle de couture, 2 salles de dégagement).



**ANF avec support mobile**

./.

**Installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF)  
dans les salles de l'école « En Praz Corbet »**

---

## **Aspects financiers**

### **Répartition des coûts d'installation**

Pour mémoire, l'article 6 du règlement sur les constructions scolaires primaires et secondaires (RCSPS) stipule que :

1. Le département fixe les standards d'affichage numérique minimaux en lien avec les objectifs pédagogiques.
2. L'affichage numérique est à charge des communes pour un forfait de CHF 2'500.00 au maximum, prévu pour une durée de 8 ans, par local équipé.
3. Le montant du forfait est réexaminé au début de chaque législature par une délégation paritaire État-Communes.

Ainsi, la répartition des coûts est prévue de la manière suivante :

#### **Equipements et services pris en charge par le Canton**

- les boîtiers de diffusion vidéo et sonore sans fil,
- les équipements individuels (tablettes),
- les antennes wifi,
- les services d'entretien et de dépannage des ANF sur 8 ans.

#### **Equipements à charge des communes**

- l'affichage numérique frontal,
- le câblage informatique,
- l'alimentation électrique.

./.

**Installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF)  
dans les salles de l'école « En Praz Corbet »**

### Coût des travaux

Le coût des travaux projetés, basés sur les devis des entreprises mandatées pour leur réalisation, se résume de la manière suivante :

Description	Câblages électriques et informatiques	Tableaux	Ecrans
Entreprises	Timatec	Embru-Werke	Embru-Werke
Démontage matériaux existants	3'385.00	2'990.00	
Plans/Schémas	664.00		
Cordons patchs	768.00		
Prises et câblages alimentation 230V	3'830.00		
Ensemble tableaux mobiles + écrans (2x)		3'336.00	4'170.00
Salle de rythmique	2'050.00	non	non
Salle de classe 1 rez	2'050.00	2'830.00	2'085.00
Salle de classe 2 rez	2'050.00	2'830.00	2'085.00
Salle de psychomotricité	2'050.00	*tableau mobile	*écran mobile
Salle des maîtres	2'050.00	*tableau mobile	*écran mobile
Cuisine-dégagement	2'050.00	*tableau mobile	*écran mobile
Bibliothèque	2'050.00	*tableau mobile	*écran mobile
Salle de classe 1 étage	2'050.00	2'830.00	2'085.00
Salle de classe 2 étage	2'050.00	2'830.00	2'085.00
Salle de classe 3 étage	2'050.00	2'830.00	2'085.00
Salle de classe 4 étage	2'050.00	2'830.00	2'085.00
Salle de classe 5 étage	2'050.00	2'830.00	2'085.00
Salle de couture	2'050.00	*tableau mobile	*écran mobile
Salle de dégagement 1	2'050.00	*tableau mobile	*écran mobile
Salle de dégagement 2	2'050.00	*tableau mobile	*écran mobile
Divers et imprévus 5 % (arrondis)	1'970.00	1'307.00	939.00
<b>Sous-totaux</b>	<b>41'367.00</b>	<b>27'443.00</b>	<b>19'704.00</b>
Rabais 5 % (arrondi)	2'068.00	---	---
<b>Totaux HT</b>	<b>39'299.00</b>	<b>27'443.00</b>	<b>19'704.00</b>
TVA 8.1 % (arrondi)	3'185.00	2'223.00	1'596.00
<b>Totaux TTC</b>	<b>42'484.00</b>	<b>29'666.00</b>	<b>21'300.00</b>
<b>TOTAL TTC (câblages + tableaux + écrans)</b>			<b>93'450.00</b>

Cet investissement sera amorti sur 5 ans.

### Aspects liés au développement durable

L'installation des affichages numériques frontaux permettra à l'établissement scolaire E. de Portes d'évoluer vers des méthodes d'enseignement actuelles et ainsi de respecter la directive N° 184 du DFJC. La modernisation des salles de classe apportera au corps enseignant des outils numériques de dernière génération qui permettront de contribuer à la modernisation du système éducatif vaudois.

./.

**Installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF)  
dans les salles de l'école « En Praz Corbet »**

---

## Conclusion

Les méthodes d'enseignement ont passablement évolué avec les années et requièrent aujourd'hui des outils de travail adaptés, plus conviviaux, plus rapides, plus variés et bien-sûr, plus efficaces. Répondant à ces critères, le système d'affichage numérique frontal est en cours d'installation dans les établissements scolaires vaudois. Les négociations conduites par les services cantonaux avec le fournisseur des ANF ont permis de diminuer le coût unitaire de ces équipements, du moment que tous les établissements scolaires en seront dotés. Il est donc important que notre association intercommunale poursuive sa politique d'investissement et de modernisation menée jusqu'ici.

## Décision

En conséquence, la Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

### Le Conseil communal de Chésereux


- dans sa séance du 7 décembre 2023
- vu le préavis municipal 28/2023
- entendu les rapports des commissions chargées d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour


### Décide


- **d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'installation et fourniture de l'affichage numérique frontal (ANF) dans les classes de l'école « En Praz Corbet »,**
- **d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 93'450.00 (nonante-trois mille quatre cent cinquante francs suisses) pour le financement de ces travaux,**
- **d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant nécessaire, en lui laissant le soin de négocier cet emprunt aux conditions les plus favorables.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 6 novembre 2023 pour être soumis au Conseil communal de Chésereux.

Au nom de la Municipalité

La Syndique  M. Locatelli



La Secrétaire  F. Chambaz-Lacôte